

Mairie déléguée de
MONCOUTANT

18, Avenue du Maréchal Juin
MONCOUTANT
79320
MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
05 49 72 60 44

Mairies déléguées :

LA CHAPELLE SAINT ETIENNE

4, Rue de la Mairie
LA CHAPELLE SAINT ETIENNE
79240 MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
Tél : 05 49 72 62 46

LE BREUIL BERNARD

14, Rue de l'Ecole
LE BREUIL BERNARD
79320 MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
Tél : 05 49 72 74 32

MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE

8, Place de l'Eglise
MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE
79320 MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
Tél : 05 49 72 62 66

PUGNY

1, Rue de l'Ouine
PUGNY
79320 MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
Tél : 05 49 72 72 35

SAINT JOUIN DE MILLY

6, Rue du Château
SAINT JOUIN DE MILLY
79380 MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
Tél : 09 63 03 06 63

ARRETE DE VOIRIE PORTANT
PERMISSION DE VOIRIE

Arrêté n° V/47_2023

Le Maire de la Commune de Moncoutant-Sur-Sèvre,

Vu la demande en date du 13 octobre 2023 par laquelle l'Entreprise SAS TPF, demande l'autorisation de réaliser des travaux sur le domaine public « 26 Avenue de l'Industrie », – *commune déléguée de Moncoutant – MONCOUTANT SUR SEVRE*”

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 82-8 du 7 janvier 1983 ;

Vu l'état des lieux ;

ARRETE

Article 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter une intervention sur réseau d'eaux usées.

Article 2 : Ouverture de chantier.

L'ouverture du chantier est fixée **du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2023.**

Article 3 : Sécurité et signalisation de chantier.

Le bénéficiaire devra signaler son chantier conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 :

Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MONCOUTANT-SUR-SEVRE

Le 13 octobre 2023

Le Maire
Roland MOREAU
Pour le Maire, par délégation
Damien VAY
Directeur des Services Techniques

